

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE [\(ici\)](#)

Politiques économiques : le Politburo signale que le désendettement de la Chine se poursuivra mais à « un rythme et une force soigneusement contrôlés » et donne la priorité à la stabilité économique et sociale

Politique de change : la PBoC augmente, à partir du 6 août, le taux de réserves obligatoires pour les contrats de change à terme (de 0 à 20 %)

Entreprises d'Etat : le conseil des affaires d'Etat annonce un nouveau programme pilote qui définit les stratégies et responsabilités des sociétés publiques d'investissement et de gestion d'actifs ; la SASAC publie une nouvelle liste de règles sanctionnant les comportements déviants des représentants officiels

BANQUE ET FINANCE [\(ici\)](#)

Relations financières sino-pakistanaïses : la Chine aurait accordé un nouveau prêt au Pakistan de 2 Mds USD ; alors qu'il s'apprêterait à solliciter le FMI pour un plan de sauvetage de 12 Mds USD

Banque : la demande d'augmentation de capital par placement privé (14 Mds RMB) de la Bank of Nanjing a été refusée par la CSRC

Marchés financiers : les résultats de la nouvelle classification des sociétés de valeurs mobilières ont été publiés par la CSRC ; aucune société de valeurs mobilière n'a reçu la note AAA

ECHANGE ET POLITIQUE COMMERCIALE [\(ici\)](#)

Relations US-Chine : l'administration américaine augmente à 25 % ses menaces de droits de douane supplémentaires à l'importation de biens chinois d'une valeur de 200 Mds USD

Relations US-Chine : en réponse à la liste tarifaire américaine, publication d'une liste chinoise de produits américains d'une valeur de 60 Mds USD susceptibles d'être frappés par des tarifs

Relations US-Chine : le Department of Commerce américain ajoute 44 entités chinoises à son « export control list »

Investissements entrants : publication par le Mofcom de nouvelles règles visant à renforcer l'examen des investissements étrangers entrants au titre de la sécurité nationale

Investissements sortants : deux investissements chinois en Allemagne avortent sur fond d'inquiétudes liées à la sécurité nationale

Relations Royaume Uni-Chine : le gouvernement britannique revendique une offre chinoise pour le lancement de négociations en vue d'un accord de libre-échange post-Brexit

INDUSTRIE ET NUMERIQUE [\(ici\)](#)

Tech : Lixens, fabricant français de composants pour puces électroniques, est racheté par le chinois Tsinghua Unigroup

Mobilité : rumeurs de rachat de la plateforme de vélos partagés Ofo par Didi

HONG KONG et MACAO [\(ici\)](#)

Conjoncture : forte progression des ventes de détail au premier semestre 2018 (+13,4 % en g.a.)

CONJONCTURE

Politiques économiques : le Politburo signale que le désendettement de la Chine se poursuivra mais à « un rythme et une force soigneusement contrôlés » et donne la priorité à la stabilité économique et sociale

Le bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (Politburo) a tenu le 31 juillet 2018 sa deuxième réunion trimestrielle (avec les 25 plus hauts dirigeants du pays) afin de définir les priorités économiques et sociales pour le second semestre. Le Politburo s'engage à placer le « maintien de la stabilité économique et sociale » avant les réformes du côté de l'offre et la lutte contre « les trois batailles fondamentales » (i.e. la lutte contre la pauvreté, les risques financiers et la pollution). Le Politburo entend « contrôler soigneusement le rythme et la force du désendettement ».

Dans le détail, le Politburo précise que « la politique budgétaire devrait jouer un rôle plus important dans l'expansion de la demande intérieure et l'ajustement structurel » et du côté monétaire, qu'« il faut contrôler l'offre de monnaie et maintenir une liquidité raisonnablement abondante ». Pour mémoire, jusqu'ici « une politique budgétaire proactive » et « une politique monétaire prudente et neutre » étaient mises en avant.

Cette réunion a permis de fixer les grandes lignes en matière d'emploi, de risques financiers, d'investissement (notamment dans les zones rurales), de commerce extérieur (la protection des droits et intérêts légitimes des entreprises étrangères a été évoquée) et de marché immobilier. Les autorités affirment notamment leur volonté de « contenir fermement la hausse des prix du logement » et d'« accélérer la mise en place d'un mécanisme à long terme pour promouvoir le développement stable et sain du marché immobilier ».

Le Politburo semble faire de l'objectif de croissance (6,5 % jusqu'en 2020) et de stabilité politique la priorité absolue. Depuis l'été 2018, la capacité des autorités politiques à atteindre ces objectifs tout en poursuivant la mise en œuvre d'un resserrement réglementaire en faveur du désendettement pose question. Pour rappel, le taux de croissance de la Chine a été de 6,7 % au T2 en baisse par rapport au T1 (6,8 %) alors même que les répercussions des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis ne se faisaient pas encore ressentir.

Pour information, le Politburo (19ème) est un groupe de 25 personnes élues par le Comité central du PCC pour diriger le Parti communiste chinois (PCC), avec XI Jinping comme secrétaire général. Il tient une réunion trimestrielle (avril, juillet, octobre et décembre) de haut niveau pour « analyser et étudier la conjoncture et les tâches économiques actuelles ». En son sein sont choisis les membres du comité permanent, plus haute instance du PCC, composé depuis octobre 2018 de XI Jinping, LI Keqiang, LI Zhanshu, WANG Yang, WANG Huning, ZHAO Leji et HAN Zheng.

Politique de change : la PBoC augmente, à partir du 6 août, le taux de réserves obligatoires pour les contrats de change à terme (de 0 à 20 %)

La PBoC a annoncé le 3 août 2018 l'augmentation du taux de réserves obligatoires pour les contrats de change à terme (*foreign exchange risk ratio on currency forwards*), ces derniers passant de 0 à 20 %, en vue de freiner la dépréciation du CNY, qui a chuté de 7,2 % contre l'USD depuis le début du mois de juin 2018.

Cette mesure, effective lundi 6 août, se traduit par un accroissement des coûts d'achat de devises étrangères, les banques transférant directement le montant de cette obligation à leurs clients, et limite ainsi la possibilité de miser sur la baisse du RMB. Cette annonce consolide la position de la PBoC qui depuis plusieurs semaines priorise l'objectif de stabilité des cours, et affirmait le 3 août qu'elle « continuera à renforcer la supervision des évolutions sur le marché des changes et à mettre en place des mesures efficaces pour conduire des ajustements contra-cycliques, quand nécessaires, pour maintenir la stabilité du taux de change du CNY/USD à un niveau d'équilibre raisonnable ».

A noter cependant que ce choix d'augmenter le taux de réserves pour les contrats de change à terme, et non d'utiliser d'autres instruments permettant de stabiliser le RMB comme le facteur contra-

cyclique, envoie un signal fort, soulignant ainsi que la PBoC semble plus préoccupée par les sorties de capitaux que par la volatilité du RMB.

Le CNY s'échangeait encore à 6,8302 par USD, à comparer à une barre symbolique de 6,8 RMB pour 1 USD lundi 6 août au matin, conséquence notamment d'une pression des marchés boursiers depuis l'augmentation des droits de douane sur les exports chinois aux Etats Unis. Par ailleurs, le *CSI 300 Index*, composé de 300 des principales et plus liquides capitalisations de type *A Share*, a chuté de plus de 17 % depuis le début de l'année.

Pour mémoire, la PBoC avait initialement introduit un taux de réserves obligatoires pour les contrats de change à terme en octobre 2015, dans un contexte de demande atone pour la devise chinoise, avant de le réduire à 0 % en septembre 2017 lorsque les pressions baissières s'étaient atténuées. La déclaration de la PBoC de septembre 2017 indiquait néanmoins que ce taux était réduit et que les autorités pourraient l'augmenter à nouveau si le RMB venait à nouveau à baisser excessivement.

Entreprises d'Etat : le conseil des affaires d'Etat annonce un nouveau programme pilote qui définit les stratégies et responsabilités des sociétés publiques d'investissement et de gestion d'actifs ; la SASAC publie une nouvelle liste de règles sanctionnant les comportements déviants des représentants officiels

Le conseil des affaires d'Etat (plus haute instance gouvernementale) a annoncé ce lundi 31 juillet 2018 le déploiement d'un nouveau programme pilote concernant les sociétés publiques d'investissement et de gestion d'actifs. Cette circulaire établit clairement, pour la première fois, les stratégies et responsabilités de deux catégories d'entreprises gérant des capitaux d'Etat. Se distinguent alors les « sociétés publiques d'investissement » (*State-owned capital investment companies*) des « sociétés publiques d'exploitation du capital » (*State-owned capital operations companies*). Les premières devront se concentrer sur les investissements à long terme dans les secteurs clés quand les deuxièmes auront pour unique objectif l'optimisation de rendement des capitaux d'Etats.

Cette circulaire, qui « encourage la réalisation rapide de ces projets afin d'accumuler des modèles reproductibles », a pour principal dessein d'éloigner les actionnaires publics des positions managériales des entreprises d'Etat. Néanmoins, les sociétés publiques d'investissement devront « servir la stratégie nationale et faire progresser les industries qui touchent la sécurité nationale ».

Pour rappel, cette directive s'inscrit dans un contexte de réformes des entreprises d'Etat (SOE), jugées peu efficaces et rongées par les surcapacités, et d'engagement de la part des autorités de donner un rôle plus déterminant aux forces de marché dans l'allocation du capital. Suite aux programmes de réduction du ratio de levier des entreprises d'Etat, de nombreuses sociétés publiques d'investissement avaient été mises en place sans que leur rôle ne soit précisément établi.

Par ailleurs, les autorités poursuivent leur politique de responsabilisation des entités publiques et la SASAC a publié le 31 juillet une nouvelle liste de règles concernant les plus grandes SOE. Celles-ci seront étroitement surveillées et leurs représentants officiels tenus pour responsables en cas de mauvaise gestion des actifs. La SASAC s'engage notamment à réprimer sévèrement les comportements « de mauvaise gestion des risques, de détournement, d'investissements dans des secteurs interdits ». A cela s'ajoute une surveillance accrue « des fusions et acquisitions, des restructurations et changement de propriétaire, investissements à l'étranger » et toute décision ne convergeant pas vers les objectifs de politiques publiques pourra être sanctionnée.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Relations financières sino-pakistantaises : la Chine aurait accordé un nouveau prêt au Pakistan de 2 Mds USD ; alors qu'il s'apprêterait à solliciter le FMI pour un plan de sauvetage de 12 Mds USD

Le *Financial Times* a annoncé sur son site internet le 30 juillet 2018 un nouvel accord de prêt de 2 Mds USD entre des banques commerciales chinoises et le Pakistan. L'encours de l'endettement public du Pakistan auprès de la Chine serait désormais de 7 Mds USD pour les années fiscales 2017 et 2018.

Les autorités pakistanaises qui avaient fait pression sur la Chine fin juin 2018 afin d'éviter d'avoir à solliciter le Fonds monétaire international — auquel le Pakistan avait fait appel en 2013 pour un plan de sauvetage sur 3 ans de 6,7 Mds USD — s'apprêtent désormais à souscrire à un plan de sauvetage FMI de 12 Mds USD, selon un officiel pakistanais. Ceci contraindrait le nouveau Premier ministre Imran Khan, à révéler les conditions d'octroi de prêt chinois que certains jugent opaques et que la Chine n'avait pas communiqué jusqu'ici. Les déclarations de M. Pompeo (secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères étasunien) du 30 juillet sur CNBC juin attestent de l'opposition des « autorités étatsuniennes à voir le FMI prêter au Pakistan afin qu'il rembourse ses encours auprès de la Chine », arguant que ceci serait « injuste pour les contribuables étasuniens ». Plus tôt ce mois-ci, le *Wall Street Journal* a révélé que le Pakistan avait pris du retard sur certains paiements obligatoires, y compris sur des projets de construction de nouvelles centrales électriques cofinancées avec la Chine.

Le pays fait face à une pression croissante sur ses réserves de change en raison du creusement du déficit du compte courant — dû notamment aux exportations et investissements chinois. Les réserves de change pakistanaises ont diminué de presque 40 % en un an, à 9 Mds USD mi-juillet contre 16,4 Mds USD fin mai 2017 (équivalent à moins de deux mois d'importations) et le Pakistan a dévalué sa monnaie de 20 % face au dollar depuis décembre. Le FMI prévoit un déficit budgétaire de 7 % pour le Pakistan en 2018 contre un objectif officiel de 4,1 %.

Pour rappel, l'accord de coopération économique bilatéral de 2015, le Couloir économique sino-pakistantais, comprend une promesse d'investissement chinois au Pakistan de 57 Mds d'USD sur la période 2015-2030 dans le cadre des Nouvelles Routes de la Soie (ou *Belt and road initiative*, BRI). 20 projets ont déjà vu le jour ou sont en cours de réalisation pour un montant de 19 Mds USD selon les autorités pakistanaises. Une étude du centre de recherche américain *Center for Global Development* estimait en février que les investissements chinois dans le cadre de la BRI feraient peser des menaces sur la soutenabilité des dettes souveraines de certains pays (cf. Brèves du 5/03/18) dont le Pakistan ; sa dette est détenue à 42 % par des institutions multilatérales, à 18 % par le Club de Paris et les prêts préférentiels chinois représentent 10 %. Pour mémoire, les autorités pakistanaises ont autorisé les échanges économiques transfrontaliers à être libellés en RMB au début de cette année alors qu'ils étaient jusqu'ici libellés en USD (cf. Brèves du 5/01/18).

Banque : la demande d'augmentation de capital par placement privé (14 Mds RMB) de la *Bank of Nanjing* a été refusée par la CSRC

La *Bank of Nanjing* a annoncé sur son site internet le 30 juillet 2018 au soir que sa demande d'augmentation de capital par placement privé de 14 Mds RMB n'a pas été approuvée par le régulateur des valeurs mobilières (CSRC). Il s'agit du premier refus d'augmentation de capital par placement privé en Chine. L'*Agricultural Bank of China* (ABC) avait obtenu l'approbation de la CSRC pour augmenter son capital par placement privé de 100 Mds RMB le 29 mai 2018.

Dans le détail, la *Bank of Nanjing* avait décidé d'émettre 1,696 Mds d'actions auprès de cinq investisseurs (*Zijin Investment Group*, de la *Taiping Life Insurance*, du *Fohow Group*, de la *Jiangsu Communications Holding* et de la *Nanjing Gaoke*) pour collecter 14 Mds RMB avec une période de blocage de 3 ans afin de renforcer son capital de base de catégorie 1 (*core Tier 1 capital*) en juillet 2017. Cette demande, pourtant approuvée par le Bureau du Jiangsu (échelon provincial) du régulateur des banques chinois (CBRC) en novembre 2017, n'a pas obtenu l'approbation de la CSRC (niveau national). Pour information, à ce jour, ni la *Bank of Nanjing* ni la CSRC n'ont donné d'explications sur ce refus. Le cours de l'action de la *Bank of Nanjing* a perdu 4,21 % le 31 juillet, contre une augmentation de 0,54 % pour l'ensemble du secteur bancaire.

Pour rappel, *BNP Paribas* est le deuxième actionnaire de la *Bank of Nanjing* avec une participation de 12,6 %. La *Bank of Nanjing* avait collecté via le placement privé 8 Mds RMB en 2015 et 9,9 Mds RMB en 2016. Pour information, le ratio d'adéquation du capital, le ratio d'adéquation du capital de catégorie 1 (*Tier 1*), le ratio d'adéquation du capital de catégorie 1 de base (*Core Tier 1*) de la *Bank of Nanjing* étaient de respectivement, 12,93 %, 9,37 % et 7,99 % fin 2017 contre 13,65 %, 11,35 % et 10,75 % pour l'ensemble des banques commerciales chinoises.

Marchés financiers : les résultats de la nouvelle classification des sociétés de valeurs mobilières ont été publiés par la CSRC ; aucune société de valeurs mobilière n'a reçu la note AAA

Le régulateur des valeurs mobilières (CSRC) a publié le 27 juillet 2018 les résultats de la classification des 98 sociétés de valeurs mobilières. Parmi les 131 sociétés du secteur de valeurs mobilières, 33 sociétés ont été consolidées avec leur société mère pour l'évaluation.

Dans le détail, 40 sociétés de valeurs mobilières ont été classées en catégorie A, dont 12 sociétés de valeurs mobilières ont reçu la note AA (GF Securities, Guotai Junan Securities, Haitong Securities, Huatai Securities, Shenwan Hongyuan Group, China Galaxy Securities, China Merchants Securities, CICC, China Securities, CITIC Securities, Dongfang Securities, Ping An Securities). Comme les années précédentes, aucune société de valeurs mobilière n'a reçu la note AAA en 2018. 49 sociétés de valeurs mobilières ont été classées en catégorie B contre 8 en catégorie C. La seule société de valeurs mobilières classée en catégorie D est la CEFC Shanghai Securities Limited. Fait notable, il s'agit de la première fois qu'une société de valeurs mobilières reçoit la note D depuis 9 ans.

A noter, la CSRC a souligné l'interdiction pour les sociétés de valeurs mobilières d'utiliser les résultats de classification pour des buts commerciaux tels que la publicité, la communication et le marketing.

La CSRC classe chaque année les sociétés de valeurs mobilières en 5 catégories et 11 échelons en matière de la gestion de la conformité et du contrôle des risques : A (AAA, AA, A), B (BBB, BB, B), C (CCC, CC, C), D et E. Les sociétés classées dans la catégorie E encourent des punitions des autorités (sans plus de précision).

Pour information, cette classification est notamment utilisée par la CSRC afin de délivrer des licences administratives, d'allouer des ressources réglementaires ou décider la fréquence d'inspection sur site et hors site.

Pour rappel, la Securities Association of China a publié une réglementation en 2017 stipulant que seulement les sociétés de valeurs mobilières ayant été classées en catégorie A au cours d'au moins une des deux dernières années ont la qualification pour être souscripteur principal d'obligations d'entreprise. Les sociétés de valeurs mobilières des catégories inférieures peuvent garder leur qualification sous l'approbation des autorités, si elles sont dans le top 20 du secteur (selon le montant de souscription) en tant que souscripteur principal d'obligations d'entreprise durant les dernières deux années.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGE ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations US-Chine : l'administration américaine augmente à 25 % ses menaces de droits de douane supplémentaires à l'importation de biens chinois d'une valeur de 200 Mds USD

Le Représentant américain au Commerce (USTR) a annoncé, mardi 31 juillet, que ses services travaillaient, sur demande du Président Donald Trump, à une augmentation de 10 à 25 % des droits de douane supplémentaires envisagés à l'importation de biens chinois d'une valeur de 200 Mds USD, dont la liste avait été publiée le 10 juillet dernier (voir brèves de la semaine du 9 juillet). En conséquence, la période de commentaires des « parties intéressées » est étendue jusqu'au 5 septembre, excluant *de jure* toute entrée en vigueur des nouveaux tarifs avant cette date. Selon l'USTR Robert Lightizer, « l'augmentation du niveau potentiel des tarifs supplémentaires a vocation à fournir à l'administration des options supplémentaires pour encourager la Chine à modifier ses pratiques et comportements néfastes ». Le Secrétaire au Commerce Wilbur Ross a, de son côté, estimé qu'il fallait « créer une situation dans laquelle il est plus douloureux pour [la Chine] de continuer ses mauvaises pratiques que de se réformer ». Plusieurs sources anonymes américaines citées dans la presse ont nié que cette décision était uniquement liée à la récente baisse du cours du RMB. En réaction, le Conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi a affirmé que « la méthode américaine fondée sur la pression ne fonctionnera pas, ni maintenant, ni jamais ». Accusant Washington d'ignorer l'intérêt « du monde entier mais aussi des paysans, entrepreneurs et consommateurs américains », le ministère du Commerce (Mofcom) rappelle que la Chine est « entièrement préparée à prendre des contre-mesures pour défendre la dignité du pays et les intérêts du peuple ». « Dans le même temps, la Chine a toujours été en faveur d'une résolution des différends par le dialogue, à condition que chacun adopte une approche équitable et tienne ses promesses », précise le Mofcom.

[Le communiqué du USTR.](#)

Relations US-Chine : en réponse à la liste tarifaire américaine, publication d'une liste chinoise de produits américains d'une valeur de 60 Mds USD susceptibles d'être frappés par des tarifs

Le Conseil des Affaires de l'État a dévoilé, vendredi 3 août, une liste de produits américains d'une valeur de 60 Mds USD à l'importation susceptibles d'être soumis à des droits de douane supplémentaires. Cette liste couvre plus de 5000 lignes tarifaires, concernées par 4 tranches de tarifs potentiels : 25 %, 20 %, 10 % et 5 %. Parmi les secteurs inclus dans la liste : l'énergie (gaz naturel liquéfié) ; les semi-conducteurs ; l'aéronautique (hélicoptères, aéronefs de petite taille et de taille moyenne) ; certains minerais et produits en acier ; certains produits agricoles (café, sucre, produits contenant du chocolat). Le ministère du Commerce chinois (Mofcom) a estimé que cette annonce constituait une réaction directe à l'augmentation à 25 % des menaces tarifaires américaines sur 200 Mds USD d'importations chinoises (voir brève ci-dessus). Pourtant, même avant cette nouvelle escalade, la Chine avait assuré de sa disposition à adopter des contremesures « à la fois quantitatives et qualitatives » aux menaces tarifaires américaines de 10 % sur 200 Mds USD (voir brèves du 11 juin). Pour justifier les montants concernés par la liste chinoise et l'approche en 4 tranches, le Mofcom a vanté une approche « rationnelle et mesurée », mise en œuvre « après avoir longuement consulté et attentivement mesuré l'impact, prenant notamment en compte le bien-être de la population, la résistance des entreprises, et le maintien des chaînes de valeur mondiales ». Le caractère « précis » et « sélectif » de la réponse chinoise a été particulièrement salué par la presse proche du pouvoir (Global Times), qui insiste, en miroir, sur le caractère « irresponsable » des menaces américaines (China Daily). Toujours selon le Mofcom, l'entrée en vigueur de ces mesures « dépendra des actions américaines, et la Chine se réserve le droit d'imposer d'autres types de contremesures ». En réaction à ces annonces chinoises, le porte-parolat de la Maison Blanche a jugé qu'« au lieu de pratiquer la rétorsion, la Chine devrait répondre aux inquiétudes de longue date concernant ses pratiques commerciales ».

Relations US-Chine : le *Department of Commerce* américain ajoute 44 entités chinoises à son « *export control list* »

Le *Bureau of Industry and Security* (BIS) du *Department of Commerce* (DoC) américain a actualisé, mercredi 1^{er} août, la liste des entreprises dont le commerce avec les États-Unis est soumis à des restrictions au titre de la loi américaine sur le contrôle des exportations – y rajoutant 44 entités chinoises. Selon le BIS, « *les activités des entités qui ont été rajoutées à la liste ont été jugées contraires, par le gouvernement américain, à la sécurité nationale ou aux intérêts de politique étrangère des États-Unis* ». Parmi ces entreprises, figurent notamment deux grandes SOEs – China Aerospace Science and Industry Corp et China Electronic Technology Corp – ainsi que leurs filiales, dont certaines sont accusées « *d’approvisionnement illicite en produits et technologies américaines à des fins militaires non-autorisées en Chine* ». Très concrètement, cette évolution signifie que les exportations de biens américains à double-usage civil et militaire (listés au sein des *Export Administration Regulations*) vers ces 44 entreprises chinoises seront davantage contrôlées, à travers des exigences d’octroi de licences d’exportation. Pour rappel, les autorités chinoises dénoncent de longue date les mesures américaines de contrôle des exportations, source selon elles d’un excédent commercial chinois « *surévalué* » vis-à-vis des USA (cf : brèves du 12 mars). Vendredi 3 août, le porte-parole du Mofcom a rappelé « *l’opposition de la Chine face aux tentatives américaines d’imposer des sanctions unilatérales aux entités chinoises* » et a appelé la partie américaine à « *prendre des actions concrètes pour alléger les mesures de contrôle des exportations vers la Chine* ».

[La notice du BIS.](#)

Investissements entrants : publication par le Mofcom de nouvelles règles visant à renforcer l’examen des investissements étrangers entrants au titre de la sécurité nationale

Le ministère du Commerce chinois (Mofcom) a publié, lundi 30 juillet, de nouvelles règles régissant les investissements étrangers « stratégiques » dans le capital de sociétés chinoises cotées. D’un côté, les nouvelles règles assouplissent les conditions d’investissement : le montant minimum d’actifs qu’un investisseur étranger doit détenir pour pouvoir acquérir une participation stratégique dans une société chinoise cotée est abaissé à 50 millions USD, contre 100 millions auparavant. Par ailleurs, la période de blocage (« *lock-up period* ») est réduite de 3 ans à 1 an. Dans le même temps, le nouveau texte étend les pouvoirs du Mofcom en matière d’examen et d’approbation des investissements entrants au titre de la protection de la sécurité nationale. Cette proposition législative est ouverte à commentaires jusqu’au 29 août.

Investissements sortants : deux investissements chinois en Allemagne avortent sur fond d’inquiétudes liées à la sécurité nationale

Les autorités allemandes se sont opposées, à deux reprises au cours des derniers jours, à des projets d’investissements chinois en Allemagne, au nom de la protection de la sécurité nationale. Vendredi 27 juillet, la banque publique KfW a racheté, à titre temporaire, 20 % des parts du réseau d’électricité 50Hertz, visé par un projet d’acquisition dirigé par le Chinois State Grid. Le ministère allemand de l’Économie a justifié cette décision par l’intérêt majeur du gouvernement à « *protéger les infrastructures d’énergie critiques, sur la base de la sécurité nationale [...] Les gens ordinaires et les entreprises souhaitent pouvoir compter sur un approvisionnement énergétique fiable* ». Mercredi 1^{er} août, le gouvernement allemand a apposé son veto formel à la tentative de rachat de l’entreprise de machines-outils Leifeld Metal Spinning AG par l’entreprise chinoise Yantai Taihai Group. Des raisons de sécurité ont été, là encore, invoquées pour bloquer l’acquisition de cette entreprise, dont les machines-outils sont utilisées dans les secteurs automobile, aéronautique ou nucléaire. En réaction à ces mesures, le ministère chinois des Affaires étrangères a estimé que « *la Chine et l’Allemagne, en tant qu’économies majeures, [avaient] la responsabilité d’appuyer le libre-échange et le multilatéralisme* ». Et de former le vœu que « *la partie allemande traite l’investissement chinois de manière objective et fournisse un accès au marché ouvert et équitable ainsi qu’un cadre institutionnel stable aux entreprises chinoises investissant en Allemagne* ».



Relations Royaume Uni-Chine : le gouvernement britannique revendique une offre chinoise pour le lancement de négociations en vue d'un accord de libre-échange post-Brexit

A l'occasion d'une conférence de presse conjointe avec son homologue Wang Yi à Pékin, lundi 30 juillet, le nouveau ministre des Affaires étrangères britannique Jeremy Hunt a annoncé avoir reçu une offre chinoise « *pour ouvrir les discussions à propos d'un possible accord de libre-échange entre le Royaume-Uni et la Chine, post-Brexit* ». Avant d'ajouter que le gouvernement britannique jugeait cette offre « *bienvenue* » et qu'il « *explorerait* » cette éventualité. Au cours de son intervention, M. Wang n'a pas fait référence à l'offre chinoise, se contentant de décrire un accord entre les deux parties pour « *travailler à l'intégration active de leurs stratégies de développement respectives et étendre le niveau de commerce et d'investissement mutuel* ».

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIES ET NUMERIQUE

Tech : *Linxens*, fabricant français de composants pour puces électroniques, est racheté par le chinois *Tsinghua Unigroup*

La société française *Linxens*, jusqu'alors majoritairement détenue par le fonds d'investissement *CVC Capital Partners*, a conclu un accord avec le spécialiste chinois des semi-conducteurs *Tsinghua Unigroup*, pour un rachat à hauteur de 2,2 Mds EUR. Fondée au début des années 1980 et basée à Paris, *Linxens* produit des micro-connecteurs pour les cartes SIM des téléphones portables ou les cartes de crédit, et revendique près de 200 clients à travers le monde. Les autorités françaises, de plus en plus vigilantes vis-à-vis des investissements étrangers — et notamment chinois — dans des entreprises nationales relevant de secteurs-clés, ne devraient selon toute vraisemblance pas s'opposer à ce rachat, la société ne revêtant pas un caractère stratégique pour la France.

Tsinghua Unigroup, qui a récemment multiplié les acquisitions dans le secteur, est une entreprise d'Etat émanant de la prestigieuse université éponyme située à Pékin. Ce rachat s'inscrit dans un contexte de fort activisme des autorités chinoises pour réduire la dépendance du pays aux semi-conducteurs étrangers (la Chine importe actuellement 80 % des puces qu'elle utilise). Cette prise de conscience, amplifiée par la récente affaire ZTE, se traduit par des tentatives de rachats de fabricants étrangers, mais aussi par des investissements massifs dans les producteurs nationaux : en mai, Pékin avait annoncé la création d'un fonds de 47 Mds USD dédié au développement du secteur.

Mobilité : rumeurs de rachat de la plateforme de vélos partagés *Ofo* par *Didi*

Des rumeurs insistantes font état de négociations avancées entre le géant chinois des VTC *Didi Chuxing* et la plateforme *Ofo*, dans l'optique d'un rachat de cette dernière, pour un prix avoisinant 1,5 Mds USD. *Ofo*, en difficulté dans plusieurs pays étrangers (le groupe s'est récemment retiré des marchés australien, indien et israélien), a choisi de se recentrer sur le marché chinois où il s'est initialement développé. *Alibaba* serait également intéressé selon des sources proches du dossier, mais *Didi* tiendrait la corde pour racheter la plateforme pékinoise.

Ce possible rachat s'inscrit dans un contexte de féroce guerre des prix sur un marché de plus en plus concentré, qui avait vu la plateforme *Bluegogo* faire faillite l'an passé avant son rachat par le même *Didi*.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG ET MACAO

Conjoncture : forte progression des ventes de détail au premier semestre 2018 (+13,4 % en g.a.)

Ce dynamisme est dû à la vigueur de la consommation locale, soutenue par la hausse du nombre de touristes (+10,1 % en g.a au T1-2018), notamment issus de Chine continentale (+13,3 %). La croissance des ventes a été particulièrement importante dans le secteur de la joaillerie et de l'horlogerie (+27,8 %). Les ventes de détail pourraient cependant pâtir au second semestre des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, en raison d'un afflux moindre de touristes chinois (dont les dépenses représentent un tiers des ventes de détail à Hong Kong), dû à une possible baisse de l'activité en Chine et à la dépréciation du Yuan par rapport au dollar hongkongais. La monnaie hongkongaise, ancrée sur le dollar américain par un régime de caisse d'émission, s'est déjà appréciée de +7,4 % par rapport au Yuan entre le 1^{er} mai et le 1^{er} août. L'association hongkongaise des commerçants de détail se montre néanmoins optimiste, soulignant les retombées positives pour l'activité que signifie l'ouverture prochaine du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao et de la ligne de train à grande vitesse reliant Hong Kong et Canton.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Rodolphe Girault, Camille Bortolini, Hugo Subtil, Pierre Salvador, Anne-Victoire Maizière et Yongyou Tang

Revu par : Julien Dumont et Julien Bonnet

Responsable de publication : Philippe Bouyoux